

■ **Osez les Fleurs Sàrl**, à Aigle, chemin des Payernettes, c/o Jean-Marc Crousaz, CH-550-1045704-1. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 23 novembre 2005. But: achat et vente de matériaux nécessaires à l'exploitation d'un commerce de fleurs, plantes, poteries et artisanat. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Reprise de biens envisagée: matériel et goodwill lié à l'exploitation d'un magasin de fleurs pour CHF 30'000 au maximum. Associés-gérants avec signature individuelle: Crousaz Jean-Marc, d'Hermenches, à Aigle, avec une part de CHF 19'000, et Schraner Anne, de Laufenburg, à Port-Valais, avec une part de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 13339 du 07.12.2005
(03148002 / CH-550.1.045.704-1)